

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 6 décembre 2017

au Foyer de Beausobre, à 19 h

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2017.
2. Démission d'une Conseillère communale.
3. Assermentation de deux Conseillers communaux.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Nomination de la Commission de gestion 2017.
7. Préavis de la Municipalité :

N° 42/12.17 Club Nautique Morgien (CNM)

- demande d'octroi d'un prêt sans intérêt de CHF 650'000.00 pour l'agrandissement et la transformation du CNM ;
- demande d'un crédit de CHF 279'000.00 TTC pour la construction par la Commune d'un édicule public et de l'agrandissement du bâtiment du sauvetage ;
- demande de modification du droit de superficie et droit distinct et permanent N 1405 en faveur du CNM, octroyé sur la parcelle communale N 115 au lieu-dit « Parc de l'Indépendance » ;
- demande d'achat de la parcelle cantonale N° 1510 pour un montant de CHF 10'000.00 contiguë à la parcelle communale N°115.

(Présidence PSIG) - 1^{re} séance de commission : lundi 18 décembre 2017, à 18 h 30, salle des Pas Perdus.

N° 43/12.17 Demande d'un crédit de CHF 83'000.00 TTC pour le renouvellement du parc d'impression de la Ville, (Présidence PLR) - 1^{re} séance de commission : mardi 9 janvier 2018, à 18 h 30, salle Henri Perregaux.

8. Rapport de commissions :

N° 36/12.17 Budget de l'exercice 2018 ;

9. Postulat PSIG "Pour une politique d'affichage public démocratique" - Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
10. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
11. Questions, vœux et divers.

le président

la secrétaire

Frédéric Vallotton

Tatyana Laffely Jaquet